

## Charte du bénévolat

Dès l'origine, les bénévoles ont été étroitement liés aux activités mises sur pied par Caritas Jura qui continue à s'appuyer sur la force du bénévolat pour multiplier l'impact de son action.

Les valeurs fondamentales et la mission institutionnelle sont définies dans la charte de Caritas Jura. Nous nous appuyons également sur les principes de la politique du bénévolat développée dans le cadre du Réseau-Caritas. Nous nous référons encore aux standards du « Dossier bénévolat suisse ».

Caritas Jura invite ses collaborateurs bénévoles à partager les valeurs exprimées dans sa charte. Elle associe leurs compétences et leur créativité à celles des professionnels dans un esprit de partenariat. Le travail bénévole complète l'activité rémunérée sans lui faire concurrence.

Etre bénévole à Caritas Jura, c'est :

- un **engagement** pour un projet précis dans une structure existante
- un **don** de soi, de son temps, de ses compétences dans la gratuité
- une **disponibilité** à l'autre dans la confidentialité, l'écoute et l'échange
- un **partage** de ses expériences et de celles des autres dans le respect et le non jugement
- une **appartenance** à une équipe dans la convivialité et la tolérance
- un **enrichissement personnel** en contribuant à la construction d'une société équitable et solidaire
- la **liberté** de choisir la durée de son engagement dans un projet

Caritas Jura offre à ses bénévoles :

- un **cadre** dans lequel le/la bénévole trouve soutien et confiance
- un **projet** qui évolue en fonction des expériences de chacun
- un **partenariat** entre bénévoles, bénéficiaires et professionnels
- une **formation** et un **accompagnement** adaptés aux besoins
- une **reconnaissance** de la valeur de leur engagement
- la possibilité de s'investir dans un autre projet de l'association pour continuer à s'épanouir

*adoptée par le comité de Caritas Jura  
le 14 septembre 2004*

Référence : 20.04  
Validation: 14.09.04